

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 22 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 22<sup>ème</sup> jour du mois de novembre à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Loïc BROUSSEY.

**Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :**

M. Loïc BROUSSEY, M. Jean CAILLET, M. Christophe CAURIER, Mme Christelle DURU (*arrivée à 20h30*), Mme Magali GRUDÉ, Mme Annick GUÉRAULT, Mme Sonia LOISEAU, M. François PALUSSIÈRE, Mme Chantal PHELIPOT, M. David POMMIER, M. Laurent THEBAUD.

**Étaient absents excusés les Conseillers Municipaux suivants :**

M. Pascal MAUGEAIS, Mme Morgane GUEGUEN, Mme Rachelle TORCHY

Mme Annick GUÉRAULT a été élue secrétaire de séance.

**Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 octobre 2022**

Le Procès-verbal de la séance du 08 octobre 2022 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

**(Résultat du vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)**

**Commission Communication**

**Présentation du rapport d'activité 2021 ainsi que du compte administratif de Laval Agglo**

Le Maire expose au Conseil Municipal que conformément à l'article L5211-39 du CGCT le rapport d'activité 2021 ainsi que le compte administratif de Laval Agglo doit être porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport ainsi que du compte administratif de Laval Agglo.

**Cérémonie des vœux du Maire**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie des vœux du Maire se déroulera le vendredi 13 janvier à 20 h 00 à la salle des fêtes.

**Commission Travaux**

– **Aménagement route de la Croix Blanche**

Le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe font le point sur la mise en place des chicanes. L'essai n'étant pas concluant, des coussins berlinois et un radar pédagogique sont envisagés. Des devis ont été réalisés

– La Société « Elancité » pour le radar pédagogique de 2428,20 €

- La Société « Adéquat » pour les coussins berlinois de 3983,18 €.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des présents le Maire à donner une suite favorable aux devis réalisés afin de sécuriser de manière pérenne l'entrée dans l'agglomération par la route de la Croix Blanche.

#### – Gestion du cimetière

Le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe ont rencontré M. Vila du bureau d'étude du groupe Elabor dans la Sarthe. Ils exposent que cette société peut proposer un devis pour aider à la rédaction du règlement du cimetière, la réalisation d'un plan de celui-ci, la fourniture d'un logiciel de gestion et une aide juridique pour le relevage physique des tombes. Une fois le devis reçu les suites à donner seront étudiées.

La 1<sup>ère</sup> Adjointe a rencontré M. Christophe CORBIN de L'ESAT « Les Espaces à Laval » pour l'entretien du cimetière. Un devis a été fait pour un passage 3 à 4 fois l'année de 300 € le passage. Le conseil municipal propose d'accepter le devis pour 2 passages au printemps et à l'automne et éventuellement un troisième si besoin.

#### **Informations et questions diverses**

##### Conditions de réalisation des prestations de restauration en 2022/2023

Le Maire expose au Conseil Municipal que le prestataire de restauration « Convivio » nous a envoyé un courrier portant sur l'impact de l'inflation sur notre contrat de restauration. A la lecture du courrier nous notons une hausse de 12,74 % due à l'inflation subie sur le coût de production, logistique et service. « Convivio » propose donc une nouvelle actualisation des prix.

Conscient de la conjoncture et des conséquences pour l'entreprise, le Conseil Municipal après avoir échangé approuve l'avenant de convention de restauration du 01/09/2021 proposé par Convivio.

**(Résultat du vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0)**

#### Défibrillateur

La 1<sup>ère</sup> Adjointe a rencontré le Crédit Mutuel pour une subvention à hauteur de 1000 € qui nous a été accordée pour la mise en place d'un défibrillateur au niveau de la salle des fêtes. Dès la pose effectuée il conviendra d'inviter la presse ainsi que le Crédit Mutuel pour la mise en service du défibrillateur.

#### Parcelle AA n° 210 au 30 rue Principale

Le Maire informe le Conseil Municipal que la maison sise au 30 rue principale dont la Commune s'est portée acquéreur par préemption doit rapidement être mise hors d'eau car la toiture se détériore. Le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe ont pris contact avec LMA pour un devis d'aide. Après étude de celui-ci, il apparaît que la Commune n'est pas en mesure de réaliser les travaux nécessaires à ce projet sur ses fonds propres. Le Conseil Municipal, après en avoir discuté mandate le Maire et la 1<sup>ère</sup> Adjointe pour recontacter les différents bailleurs sociaux afin qu'ils nous proposent de porter le projet eux-mêmes.

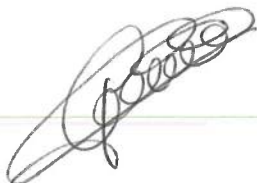
#### Repas des anciens

Le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans étant réduit, le Conseil Municipal opte pour des paniers de produits locaux qui leur seront remis en décembre.

Séance levée à 21 H 24

Secrétaire de séance

**Annick GUERALT**



Le Maire

**Loïc BROUSSEY**

